

Méthodes de hiérarchisations

Liste rouge régionale

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Préambule | 2 |
| 2 | Liste rouge régionale : évaluation du risque de disparition à court terme en région selon la méthode UICN | 3 |
| 3 | Les espèces évaluées | 5 |
| 4 | Bibliographie méthodologique..... | 6 |

1 Préambule

L'évaluation suivante fait partie intégrante des actions de l'OEB dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la Dreal et le Conseil régional de Bretagne :

- hiérarchisation des espèces et des habitats par rapport au risque de disparition à court terme en Bretagne = liste rouge régionale,

L'emprise géographique de l'évaluation est celle de la Bretagne administrative, soit quatre départements

Ce projet s'inscrit tout particulièrement dans une dynamique nationale (MNHN, IUCN, FCBN) et bénéficie de diverses dynamiques régionales similaires (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Franche-Comté ...), tout comme il s'inspire de diverses réflexions voisines menées en Bretagne (UBO, naturalistes ...) (cf. Bibliographie réf. 16 à 24).

En effet un enjeu majeur est d'utiliser des méthodes cohérentes entre régions et avec le niveau national.

Le projet a débuté en 2014 en Bretagne

Les experts ayant participé directement à l'évaluation :

J. Allain G. Artur, J.-L. Baglinière, S. Basck, F. Bioret, J. Boireau, N. Bourré, C. Blond, G. Camberlein, A. Canard, H. Catroux, A.L. Caudal, C. Courtial, J. David, S. Derrien-Courtel, T. Dubos, A. Dumont, Y. Février, M. Garrin, G. Gélinaud, G. Germis, B. Gérard, J. Grall, F. Guerineau, X. Gremillet, G. Guyot, M. Hardegen, S. Hassani, F. Herbrecht, B. Illiou, J. Lamour, T. Le Champion, A. Le Houedec, P. Le Mao, S. Magnanon, R. Morel, P. Noël, G. Paillat, P.Y. Pasco, F. Paysant, R. Pellerin, P. Philippon, L. Picard, P. Piel, A. Ponsero, P. Provost, P. Rolland, F. Simonnet, T. Vigneron, P. Yesou.

Les données d'observation ayant permis ces évaluations ont été acquises en très grande majorité par les réseaux de bénévoles organisés autour des associations naturalistes telles BV-Sepnb, GMB, Gretia, LPO, VivArmor Nature ou des fédérations départementales de pêche, de chasse, etc.

Les évaluations portant sur la flore vasculaire sont plus particulièrement sous le pilotage direct du CBN Brest.

2 Liste rouge régionale : évaluation du risque de disparition à court terme en région selon la méthode UICN

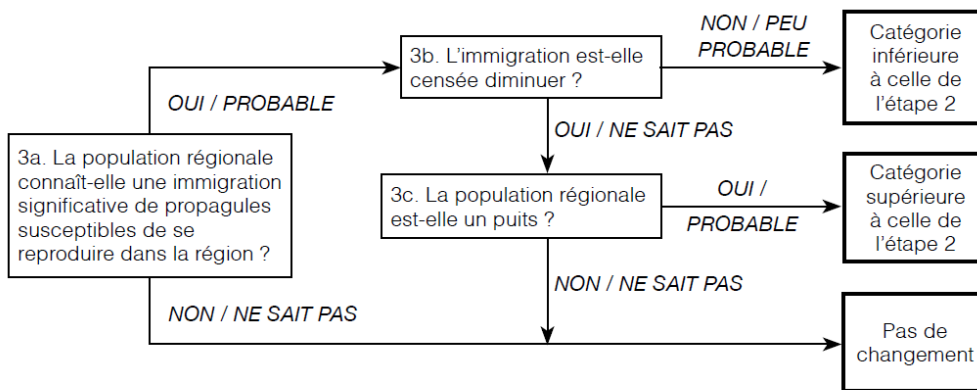
Le risque de disparition à court terme en région est évalué selon la méthode recommandée par l'UICN. L'application de cette méthode permet de hiérarchiser les espèces en liste Rouge régionale. N'est présenté ici qu'un résumé de la méthode.

Il est impératif d'utiliser cette présentation en lien avec divers documents (cf. Bibliographie réf. 1 à 4).

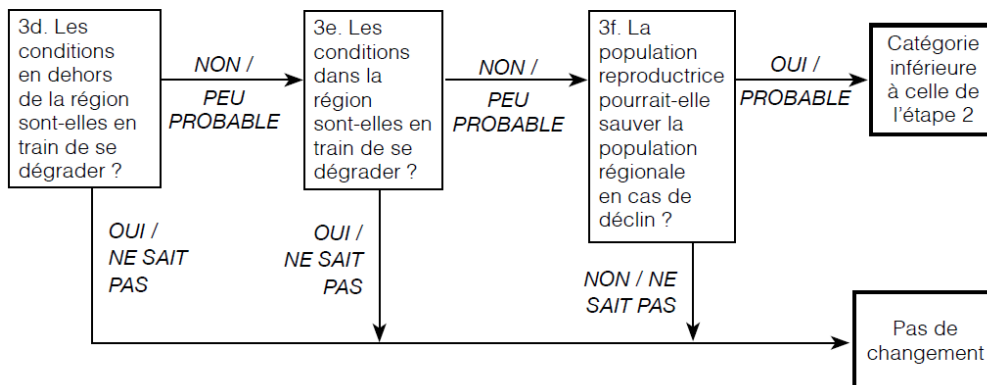
| Utiliser n'importe lequel des critères A à E | En danger critique (CR) | En danger (EN) | Vulnérable (VU) |
|---|---------------------------------------|--|---|
| A. Réduction de la population mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations | | | |
| A1 | ≥ 90% | ≥ 70% | ≥ 50% |
| A2, A3 et A4 | ≥ 80% | ≥ 50% | ≥ 30% |
| <p>A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p>A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p>A3 Réduction de la population prévue ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans).</p> <p>A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> | | <p>(a) l'observation directe (<i>sauf A3</i>)</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO), et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p> | |
| B. Répartition géographique | | | |
| B1 Zone d'occurrence (EOO) | < 100 km ² | < 5 000 km ² | < 20 000 km ² |
| B2 Zone d'occupation (AOO) | < 10 km ² | < 500 km ² | < 2 000 km ² |
| <i>ET remplir au moins deux des trois conditions a, b ou c suivantes :</i> | | | |
| (a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités : | | = 1 ≤ 5 | ≤ 10 |
| (b) Déclin continu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures. | | | |
| (c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures. | | | |
| C. Petite population et déclin | | | |
| Nombre d'individus matures | < 250 | < 2 500 | < 10 000 |
| <i>ET remplir au moins un des sous-critères C1 ou C2 suivants :</i> | | | |
| C1 Un déclin continu estimé à au moins : (<i>max. de 100 ans dans l'avenir</i>) | 25 % en 3 ans ou 1 génération | 20 % en 5 ans ou 2 générations | 10 % en 10 ans ou 3 générations |
| C2 Un déclin continu ET l'une des 3 conditions suivantes : | | | |
| (a) (i) Nb d'individus matures dans chaque sous-population : | < 50 | < 250 | < 1 000 |
| (ii) % d'individus dans une sous-population égal à : | 90 - 100 % | 95 - 100 % | 100 % |
| (b) Fluctuations extrêmes du nb d'individus matures | | | |
| D. Population très petite ou restreinte | | | |
| D1 Nombre d'individus matures OU | < 50 | < 250 | < 1 000 |
| D2 Pour la catégorie VU uniquement : Zone d'occupation restreinte ou nb de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR. | | | En règle générale : AOO < 20 km ² ou nb de localités ≤ 5 |
| E. Analyse quantitative sur 100 ans maximum | | | |
| Indiquant que la probabilité d'extinction dans la nature est : | ≥ 50 % sur 10 ans ou 3 générations | ≥ 20 % sur 20 ans ou 5 générations | ≥ 10 % sur 100 ans |

La catégorisation issue du premier classement est ajustée au niveau régional.

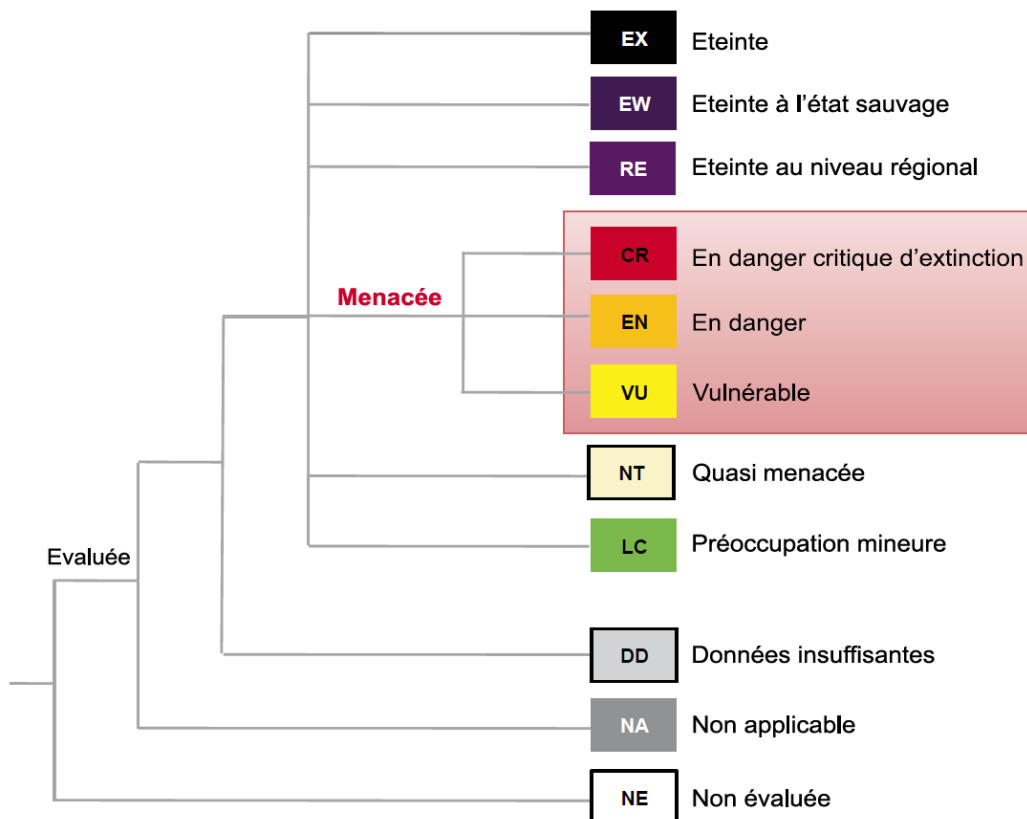
Populations reproductrices :



Populations visiteuses:



La catégorisation finale se répartie en 11 classes.



3 Les espèces évaluées

L'emprise géographique est celle de la Bretagne administrative, soit quatre départements.

A partir des listes d'espèces disponibles, trois items ont été écartés de l'évaluation pour non applicabilité de la méthode :

- quelques espèces non présentes en Bretagne, mais citées parfois : soit des erreurs de détermination, soit des confusions entre Bretagne administrative et Bretagne historique; l'élimination de ces espèces correspond à un nettoyage de la liste des espèces "bretonnes"; ces espèces sont classées "NE";

- les espèces introduites, classées "NA", sous critère "a";

la réflexion sur l'indigénat d'une espèce est menée depuis plusieurs années par divers experts sis en Bretagne (Inra, Agrocampus, CBN Brest, MNHN);

les caractères d'allochtonie, d'invasion biologique, d'impact, les mécanismes d'apparition sur le territoire sont étudiés et les résultats valorisés de diverses manières (www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr, www.cbnbrest.fr, Cahier Naturaliste de Bretagne, etc.);

- les espèces accidentelles et marginales, classées "NA", sous critère "b";

sont dites accidentelles : les espèces non vues chaque année et (presque) toujours en très faible effectif;

sont dites marginales : les espèces quasiment vues chaque année en faible effectif ou – pour les oiseaux - passant / hivernant essentiellement hors Bretagne selon les connaissances actuelles.

Spécifiquement pour les oiseaux évalués pendant leur phase hivernale, sont écartés de l'évaluation (classées "NA", sous critère "b") les espèces pour lesquelles leur population nicheuse est supérieure à leur population migratrice (hivernante ou de passage).

Pour les espèces qui ne sont pas dans ce cas, les caractères "hivernant" et "de passage" n'ont pas été différenciés car en majorité ils sont impossibles à évaluer séparément avec les données disponibles : nous traitons des oiseaux "migrateurs".

Les poissons d'eau douce sont toutes les espèces qui ont un besoin vital de l'eau douce pour assurer pleinement au moins une partie de leur cycle de vie. Sont ainsi pris en compte les poissons dits migrateurs.

La classe "DD" – données insuffisantes – est réservée à des espèces régulières mais pas chiffrées : espèces d'observation annuelle dont les effectifs ou tendances sont peut-être significatifs mais très mal connus.

4 Bibliographie méthodologique

Bibliographie citée

1. UICN, 2001. *Catégories et Critères de l’UICN pour la Liste Rouge : Version 3.1*. Commission de la sauvegarde des espèces de l’UICN. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. li + 32 p.
2. UICN, 2012. *Lignes directrices pour l’application des Critères de la Liste rouge de l’UICN aux niveaux régional et national : Version 4.0*. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN iv + 44 p.
3. UICN Standards and Petitions Subcommittee, 2013. *Guidelines for Using the IUCN Red List Categories and Criteria. Version 10.1*. Prepared by the Standards and Petitions Subcommittee. 85 p.
4. UICN France, 2011. *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées – Méthodologie de l’UICN et démarches d’élaboration*. Paris, France. 56 p.
5. Keller V. & Bollmann K., 2004. From Red Lists to Species of Conservation Concern. *Conservation Biology* V. 18 n° 6 : 1636-1644
6. Puissauve R. & Tourolt J., 2012. *Priorisation pour la gestion locale et le suivi des espèces et habitats d’intérêt communautaire. Méthodologie et proposition de pré-listes régionales*. SPN MNHN Note méthodologique. 16 p.
7. Schmeller S. D., Gruber B., Bauch B., Lanno K., Budrys E., Babij V., Juskaitis R., Sammul M., Varga Z., Henle K., 2008. Determination of national conservation responsibilities for species conservation in regions with multiple political jurisdictions. *Biodiversity and Conservation*, 17: 3607–3622
8. Sordello R., Comolet-Tirman J., De Massary J.C., Dupont P., Haffner P., Rogeon G., Sibley J.P., Tourout J., Trouvilliez J., 2011. Trame verte et bleue – Critères nationaux de cohérence – Contribution à la définition du critère sur les espèces. *Rapport MNHN-SPN*. 57p.
9. Barneix M. & Gigot G., 2013. *Listes rouges des espèces menacées et enjeux de conservation : Etude prospective pour la valorisation des Listes rouges régionales – Propositions méthodologiques*. SPN-MNHN, Paris. 63 p.
10. Ayé R., Keller V., Muller W., Spaar R., Zbinden N., 2011. Révision 2010 de la Liste rouge et des espèces prioritaires de Suisse. *Nos Oiseaux*, 58 : 67-84.
11. Schmeller D. S., Gruber B., Budrys E., Framsted E., Lengyel S., Henle K., 2008. National Responsibilities in European Species Conservation: a Methodological Review. *Conservation Biology*, 22: 593–601
12. Gauthier P., Debussche M., Thompson J. D., 2010. Regional priority setting for rare species based on a method combining three criteria. *Biological Conservation*, 143 :1501–1509
13. OFEV, 2011. Liste des espèces prioritaires au niveau national : Espèces prioritaires pour la conservation au niveau national, état 2010. Office fédéral de l’environnement, Berne. *L’environnement pratique*, n° 1103: 132 p.
14. De Thiersant M.P., Deliry C., 2008. Liste Rouge des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. CORA Faune Sauvage.
15. Rodriguez J. P., Rodrigues-Clark K., Baillie, J. E. M., Ash N., Benson J., Boucher T., Brown C., Burgess N. D., Collen B., Jennings M., Keith D., Nicholson E., Revenga C., Reyers B., Rouget M., Smith T., Spalding M., Taber A., Walpole M., Zager I., Zamin T., 2011. Elaboration des critères de l’UICN pour la Liste rouge des écosystèmes menacés. *Conservation biology*, 25 :21-21
16. Bargain B., Cadiou B., Gélinaud G. et Le Nevé A., 2008. Listes des oiseaux menacés et à surveiller en Bretagne. *Penn Ar Bed* n° 202 : 1-13
17. Bioret F., Lazare J.-J. et Géhu J.-M., 2011. Evaluation patrimoniale et vulnérabilité des associations végétales du littoral atlantique français. *J. Bot. Soc. Bot. France* 56 : 39-67
18. Bonnet V., Fort N., Antonetti P., 2013. *Utilisation des Listes rouges régionale et nationale : exemple de la stratégie de conservation de la flore de Rhône-Alpes. Essai de hiérarchisation des espèces et de typification des actions*. Dréal Rhône-Alpes, CBN Massif central, CBN Alpin. Séminaire d’appui aux démarches régionales. Listes rouges régionales des espèces menacées. UICN, MNHN, FCBN, FNE, 04 décembre 2013. 21 pages.
19. Dréal Languedoc-Roussillon, 2011. Proposition d’une méthode de hiérarchisation des enjeux régionaux de conservation des espèces protégées et patrimoniales. Note méthodologique. 8 p.
20. DREAL Midi-Pyrénées, 2010. Travail de priorisation sur les espèces à Plans nationaux d’action, déclinés en Midi-Pyrénées. 2 p.
21. FCBN, 2013. *Des listes rouges régionales aux listes d’espèces protégées : Réflexions sur la démarche à mettre en œuvre pour la flore vasculaire de métropole*. Séminaire d’appui aux démarches régionales. Listes rouges régionales des espèces menacées. UICN, MNHN, FCBN, FNE, 04 décembre 2013. 37 pages.
22. Marchadour B. & Séchet E. (coord.), 2008. *Afivaune prioritaire en Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, conseil régional des Pays de la Loire, 221 p.

23. Rufray X., Kleszczewski M., 2008. *Elaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc Roussillon*. CSRPN Languedoc Roussillon, 9 pages
24. Magnanon S. (coord.), 2009. *Méthode utilisée par le CBN de Brest pour l'élaboration de listes rouges (UICN) et de listes de taxons rares et/ou en régression à l'échelle régionale ou départementale*. Document technique – Outils et méthodes. 38 p.
25. Delassus L., Magnanon S. (coord.), 2014 – *Classification physiologique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 260 pp.
26. Delassus L., Zambettakis C., 2010. *Hiérarchisation des végétations naturelles et semi-naturelles de Basse Normandie*. Conservatoire botanique national de Brest. 43 pages.
27. Keith D. A. et al., 2013. Scientific Foundations for an IUCN Red List of Ecosystems. PLOS ONE. May 2013, Volume 8, Issue 5, e62111, 25 pages.
28. Guitton H. Magnanon S. Lacroix P. *à paraître*. *Proposition d'une méthode d'évaluation patrimoniale pour la hiérarchisation des végétations de l'ouest de la France (Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire)*.
29. Penas A., del Río S. & Herrero L., 2005. A new methodology for the quantitative evaluation of the conservation status of vegetation: the potentiality distance index (PDI). *Fitosociologia* vol. 42 (2): 23-31.
30. HELCOM, 2013. Red List of Baltic Sea underwater biotopes, habitats and biotope complexes. *Baltic Sea Environmental Proceedings* No. 138, 74 pages.
31. Rodwell J., Janssen J., Gubbay S., Schaminée J., 2013. *Red List Assessment of European Habitat Types – A feasibility study*. Study undertaken in the frame of the Service Contract with the European Commission, DG Environment, april 2013, 78 pages.
32. Lindgaard A. & Henriksen S. (eds.), 2011. *The 2011 Norwegian Red List for Ecosystems and Habitat Types*. Norwegian Biodiversity Information Centre, Trondheim. 124 pages.
33. Colasse V., 2015 - *Bioévaluation des groupements végétaux de Bretagne. Evaluation des indicateurs de rareté, de tendance et de responsabilité patrimoniale*. DREAL Bretagne, Region Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 33 p., 1 annexe.

Autres références

- Arponen A., 2012. Prioritizing species for conservation planning. *Biodiversity and Conservation*, 21 : 875-893
- Brooks T., 2010. Conservation planning and priorities. In *Conservation Biology for All*, Oxford University Press, Oxford, UK. 11 : 199-217
- Cardoso P. et al., 2011. Adapting the IUCN Red List criteria for invertebrates. *Biological Conservation* 144 2432–2440 - doi:10.1016/j.biocon.2011.06.020
- Cardoso P. et al., 2012. The underrepresentation and misrepresentation of invertebrates in the IUCN Red List. Letter to The Editor. *Biological Conservation* 149 147–148 - doi:10.1016/j.biocon.2012.02.011
- Deliry C. & le groupe Sympetrum, 2011. Nouvelles listes rouges des odonates en Rhône-Alpes et Dauphiné. *Groupe de recherche et de protection des libellules « Sympetrum »*. *Histoires Naturelles* n° 25, 52 p.
- Hayward M. W., 2011. Using the IUCN Red List to determine effective conservation strategies. *Biodiversity and Conservation*, 20 : 2563–2573
- Sardet E. & Defaut B. (coord.), 2004. Les orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. *Matériaux orthoptériques et entomocénétiques* n° 9 : 125-137
- Simon A. & Stallegger P., 2013. Liste rouge des orthoptères (et espèces proches) de Haute-Normandie. Indicateurs pour l'Observatoire de la Biodiversité de Haute-Normandie, Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie. 6p